**CESER Bourgogne Franche-Comté**

**Séance plénière du 10 Novembre 2026**

**Rapport 1-1 de l'exécutif : DM 3 au BP 2026**

**Intervention de Guy ZIMA pour la CGT**

La difficulté de cet avis est de faire la part des choses entre le choisi et le subi, entre la désinscription pour cause de non réalisation et l'économie pour tenir des ratios qui soient eux aussi choisis politiquement ou recommandés par les textes.
Toutefois les désengagements de l'Etat se font ressentir au détriment souvent des publics les plus défavorisés.

Le PRIC par exemple ; chacun convient que la région ne peut se substituer à un Etat défaillant qui ne respecte pas ses engagements. Nous nous interrogeons néanmoins sur certains choix de financements non obligatoires tels les écoles de production pendant que le service public est mis à mal.
C'est ainsi que l'AFPA, mise en difficulté par une succession de décisions politiques et financières de l'État alors qu'elle était un des fleurons du service public de la formation professionnelle, annonce la fermeture du centre de Nevers, abandonnant stagiaires et formations, en moyenne près de 900 personnes chaque année, sacrifiant un territoire dans un département où les organismes de formation sont peu présents et où les besoins sont importants comme l'ont montré plusieurs avis du Ceser.
Lorsqu'il s'agit de financer l'éducation et la formation professionnelle, d'autres choix pourraient être faits, par exemple en réorientant vers le service public les sommes versées aux écoles de production, établissements privés hors contrat, pour un montant annuel 2026/2027 de 543 200 euros (avec un maximum de 700 000 euros) pour 194 jeunes prévus et un forfait élève de 2800 euros.

Sur le ferroviaire, si nous entendons l'aspect technique de certaines désinscriptions, nous serons vigilants à ce que le BP 2027 les reprennent sur une forme à déterminer.

Avec ses compléments la CGT votera l'avis